



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN.NE EN URBANISME

Municipalité de Yamaska

À PROPOS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Yamaska est à la recherche d'une personne engagée, autonome et rigoureuse pour occuper le poste de technicien.ne en urbanisme. Située dans la MRC de Pierre-De Saurel, en Montérégie, Yamaska compte près de 1 750 citoyens et offre un cadre de vie où se côtoient agriculture, villégiature, milieu riverain et qualité de vie.

Relevant de la direction générale, la personne titulaire du poste agit comme ressource-technique en matière d'urbanisme auprès des citoyens, des entrepreneurs, des promoteurs et de la Municipalité. Elle veille à l'application de la réglementation municipale et contribue à l'aménagement harmonieux du territoire.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Accueillir, informer et accompagner les citoyens, professionnels, entrepreneurs et promoteurs relativement aux règlements municipaux;
- Recevoir, analyser et traiter les demandes de permis et de certificats;
- Vérifier la conformité des projets aux règlements municipaux et à la législation applicable;
- Effectuer les inspections, les visites de suivi et le traitement de dossier découlant de plaintes ou de demandes d'information;
- Assurer l'application et le suivi de la réglementation d'urbanisme et des dossiers de non-conformité
- Préparer les dossiers destinés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et rédiger les rapports et recommandations nécessaires;
- Accompagner la Municipalité dans l'analyse et la mise en œuvre des outils réglementaires et de planification du territoire;
- Participer à la révision et à la mise à jour de la réglementation municipale;
- Collaborer avec la MRC, les ministères et les différents partenaires impliqués dans les dossiers d'aménagement du territoire;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par la direction générale.

EXIGENCES

Scolarité : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement du territoire et urbanisme, en technologie de l'architecture, en inspection municipale ou dans tout autre domaine jugé pertinent.

Expérience : Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente en urbanisme municipal ou dans un domaine connexe. Toute combinaison équivalente de formation et d'expérience jugée pertinente pourra être considérée.

Connaissances :

- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- Outils réglementaires municipaux;
- Réglementation environnementale;
- Fonctionnement d'un comité consultatif d'urbanisme.

Outils informatiques : Excellente maîtrise de la suite Microsoft 365, des logiciels de gestion des permis et de l'urbanisme ainsi que des outils de cartographie et de géomatique.

Permis : Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

QUALITÉS RECHERCHÉES

Autonomie, sens de l'initiative et bon jugement;

Rigueur, professionnalisme et discrétion;

Excellentes habiletés relationnelles et sens du service à la clientèle;

Capacité à communiquer efficacement, tant à l'oral qu'à l'écrit;

Aptitude à gérer plusieurs dossiers simultanément et à travailler en collaboration avec divers intervenants

CONDITIONS DE TRAVAIL

HORAIRE

Temps plein, permanent — 32 heures par semaine, réparties sur 4 jours.

RÉMUNÉRATION

Entre 38,00 \$ et 44,50\$/heure, selon l'expérience et les qualifications.

AVANTAGES

Assurance collective, régime de retraite avec contribution de l'employeur, congés mobiles, formation continue.

✉ POUR POSTULER

Envoyez votre candidature à l'attention de Myrabelle Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à l'adresse suivante directiongenerale@yamaska.ca

Les candidatures doivent être transmises au plus tard le 30 octobre 2026 à 16 h.

Bien que la sélection finale soit effectuée à la clôture de l'affichage, les candidatures seront analysées de façon continue. Les entrevues auront lieu en personne le 4 novembre 2026.